

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public ; pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1870 et le trentième jour de juin 1871," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a alors dit :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je ne puis clore la présente session sans reconnaître l'attention et la diligence que vous avez apportées à l'expédition des affaires publiques et en particulier aux objets importants que je recommandai à votre considération.

Dans les mesures que vous avez adoptées concernant les banques et le commerce de banque et l'émission des billets de la Puissance, j'espère que se trouveront des garanties suffisantes pour la protection des intérêts financiers de la communauté.

La mesure que vous avez passée pour le gouvernement de la nouvelle province de *Manitoba*, et pour les vastes territoires adjacents, et les conditions justes et raisonnables que vous avez sanctionnées en faveur de leurs habitants, ne peuvent manquer de faire disparaître toutes traces de malentendus qui malheureusement existent, et de les remplacer par des sentiments de confiance dans votre bon vouloir, et d'espoir dans les nombreux et croissants avantages qui découleront de l'union avec la Puissance.

L'expédition militaire qu'il est nécessaire d'envoyer donnera satisfaction et confiance à tous ceux qui sont loyaux et bien disposés.

Les troupes de Sa Majesté partent pour une expédition de paix et seront une assurance aux habitants de l'établissement de la *Rivière-Rouge* et aux nombreuses tribus Indiennes, qui occupent le *Nord Ouest*, qu'ils ont une place dans l'estime et les conseils de l'*Angleterre*, et qu'ils peuvent se reposer sur la protection impartiale du Sceptre Britannique.

*Messieurs de la Chambre des Communes.*

Je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez voté les subsides nécessaires pour le service public, et j'ai remarqué avec plaisir les précautions que vous avez prises pour prévenir tout déficit possible dans le revenu.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Les informations qui parvinrent à mon gouvernement de plusieurs quartiers quant aux desseins de gens appelés Fénéiens, armés et s'exerçant ouvertement dans diverses parties des Etats voisins, m'ont mis dans l'obligation de demander au Parlement de passer un acte pour suspendre l'acte de l'*habeas corpus*, comme aussi d'appeler en activité une force armée pour la défense de la frontière.

Les mesures vigoureuses auxquelles on a eu recours et la promptitude louable avec laquelle la milice active a répondu à l'appel aux armes, ont refroidi les espérances des envahisseurs et détourné l'outrage dont on nous menaçait, si bien que je nourris maintenant le ferme espoir que je ne serai pas mis dans la nécessité d'exercer les pouvoirs qui m'ont été ainsi confiés.

Les dispositions législatives que vous avez faites pour le recensement décennal de